

Projet d'établissement de l'école communale maternelle de Blocry



1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Plus spécifiquement en maternelle : développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi.

Chaque enfant est différent...

Recherche de méthodes, d'attitudes qui favorisent son évolution, dans un climat de confiance et d'écoute.

→ Souci de l'accueil le plus adapté pour chaque enfant, notamment pour l'enfant arrivant d'un autre pays, porté par une autre culture.

→ Tour de parole dans les classes.

Chaque enfant a le droit de se tromper...

→ Prendre le temps et permettre à l'enfant d'agir seul pour construire son autonomie.

Mise en place d'« outils » et de « stratégies » qui l'aident à progresser.

→ Mise en place de repères de lieu, de temps, de personnes ressources pour les différents moments de la journée.

Aide de « personnes ressources ».

→ Psychomotricité organisée par des professeurs spécialisés

→ Collaboration avec le CPMS : bilans, ateliers de sensibilisation, rencontre des parents...

Chaque enfant a ses potentialités... Impliquer l'élève dans de véritables défis qui éveillent chez lui l'envie de « chercher » et de « participer ».

→ Les élèves sont mis face à des défis mathématiques, scientifiques,... afin de les rendre véritables acteurs de leurs apprentissages :

Présenter à l'enfant une situation « problème » qui va susciter des questions.

L'enfant manipule, agit, par essais/erreurs.

L'enfant confronte ses points de vue à ceux des autres...

...afin de résoudre la situation « problème ».

Chaque enfant peut devenir une personne

→ Différents projets sont menés tout au long de la scolarité en fonction de la vie de la classe.

responsable et autonome...

L'y aider...

Permettre, dès l'école maternelle, d'approcher divers apprentissages par des activités en ateliers.

→ L'enfant choisit son activité en ateliers mais assume son choix pour atteindre l'objectif fixé par l'enseignante pour cet atelier. « Je choisis, je m'engage, j'agis, je termine l'activité, je prends plaisir ».

CPMS

Mise au point diagnostique, rencontre des parents, orientation éventuelle.

2. Amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Plus spécifiquement en maternelle : développer la socialisation.

Par des méthodes actives, nous permettons à chaque enfant de construire son savoir tout en développant des démarches mentales différentes et en entraînant sa mémoire.

→ Équipe dynamique, enseignantes en réflexion.

→ Les enseignantes organisent leur travail afin que chaque enfant bénéficie d'un éventail d'activités qui lui permettent d'acquérir autonomie et socialisation pour évoluer.

C'est en « cherchant », en « expérimentant », en « s'entraînant » que l'on s'approprie des savoirs.

→ Projets d'école, projets de classe, classes ateliers.

→ Agir ensemble dans un but commun.

La structuration des matières est indispensable.

→ Construction d'outils avec et pour les enfants

Réalisation d'outils structurant les différents apprentissages abordés en classe : journal de la classe, affiches, livre de chants, recettes, référentiels...

Vérifier l'évolution et les acquis de l'enfant.

→ Présence d'une puéricultrice qui permet l'encadrement des enfants à la sieste et l'apport de soins spécifiques aux plus jeunes.

→ Lors des apprentissages, l'enseignante construit avec l'enfant une évaluation visant à apprécier les progrès accomplis, à comprendre la nature des difficultés rencontrées ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'enfant.

→ En fin de troisième maternelle, le CPMS organise le passage d'un bilan permettant de vérifier les acquis de base pour l'entrée en première primaire.

Construire une structure au service de la cohérence et de la continuité des apprentissages.

→ En maternelle, des classes « verticales » regroupent, d'une part, les petits de deux ans et demi et de trois ans ; d'autre part, les enfants de 4 ans et de 5 ans.

→ Des activités sont organisées en cycle (5 à 8 ans) afin que les enfants se familiarisent avec leur futur enseignant.

→ Chaque année, l'Équipe éducative se réserve le droit de réorganiser les groupes-classes en fonction des besoins.

Prendre une place active dans la vie de l'école, dans la vie sociale et culturelle.

→ Le travail en ateliers favorise les échanges verbaux et sociaux entre enfants.

→ Tableau des services.

→ Participation à différentes animations selon l'intérêt des élèves, selon la vie de la classe.

Exemples de thèmes d'animations déjà abordés : le réchauffement climatique, le tri des déchets, le commerce équitable, l'importance de l'eau...

Ouvrir l'école au monde extérieur. Éveiller, chez l'enfant, la curiosité qui suscite des « envies » et aiguillonne la créativité.

→ Les enfants participent régulièrement à des activités culturelles (exemples : théâtre, ateliers créatifs, visites, Prix Versele, ...) et bénéficient, au sein de l'école, d'animations menées par des personnes spécialisées (exemples : conférences et débats à thèmes variés, activités scientifiques,...).

L'enfant exprime ses ressentis par le corps, la danse, le mime, la voix, les intonations, les gestes, la musique, le rythme, les arts plastiques... qu'il parle français ou non. Autant de situations mises en place pour développer l'ouverture au monde.

3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

Plus spécifiquement en maternelle : développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs.

Vivre ensemble.

→ Respecter les différences.

- Développer et cultiver l'esprit de l'accueil et de la solidarité au quotidien.
- Entretenir l'esprit de tolérance.
- Éveiller l'enfant aux différentes cultures rencontrées.
- Lors de la mise en place de projets, les enfants ont l'occasion d'affirmer leurs choix par un vote.
- Le tour de parole quotidien permet à chaque enfant de s'exprimer, d'écouter, de patienter. Outils utilisés : bâton de parole, cartes des émotions, micro...

4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

- Participation à différentes activités extrascolaires (par exemple : journées sportives, visites de musées ou d'expositions, excursion à la ferme, théâtre,...).
- Dans chaque classe, une bibliothèque est accessible aux enfants.
- Participation régulière à des activités culturelles et aux animations menées par des personnes spécialisées.

Notre école, c'est aussi une infrastructure adaptée...

→ Locaux spacieux et lumineux

- À l'école maternelle, chaque classe est équipée de sanitaires
- Restaurants scolaires
- Cours aménagées
- Plaine de jeux
- Salle de sports équipée

→ Matériel pédagogique riche et varié

→ Repas scolaires

- Ils s'inscrivent dans une démarche d'alimentation durable.
- Certains ingrédients issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable...
- Proposés à des prix démocratiques
- Chaque jour, un repas chaud et un repas froid sont proposés
- Menus élaborés sous le regard d'une diététicienne

- Menus distribués à l'avance afin d'informer les parents et les enfants des repas (chauds et froids) qui seront servis le mois suivant
- Les plats contenant du porc sont annoncés afin de permettre à chacun de faire ses choix en fonction de ses convictions philosophiques
- Informations nutritionnelles au dos des menus distribués

→ Label « Manger – Bouger » 2009-2010

Notre école porte le label « Manger-Bouger » décerné par la Communauté Française.

→ École « sportive »

- Psychomotricité en maternelle
- Participation à des journées sportives

→ Accueil extrascolaire

À partir de 7h00 et jusqu'à 18h00 (y compris le mercredi), un accueil est organisé par le personnel de l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) et par du personnel de la Ville.

→ Transport scolaire